



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH)

Date d'émission de la fiche: 2019-04-01

Rubrique 1. Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **NYTROL CV Réf. 010370/010372/010373**

Code: 711728

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description du produit **Lavage de la vaisselle à la main - parfum pomme**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : LABORATOIRES CHOISY LTÉE
390, boul. St-Laurent est
Louiseville, Qué., Canada, J5V 2L7
info@choisy.com
www.choisy.com

Distributeur : PAREDES
1 Rue Georges Besse
69740 GENAS
04 72 47 47 47
contact@paredes.fr - www.paredes.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Laboratoires Choisy Ltée, Canada : 819 228 5564

Banque Nationale des Produits et Compositions (BNPC), France : 03 83 22 50 50 (Nancy)/ 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Rubrique 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Classification : LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités : Non applicable.

Prévention : P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage:

Intervention : P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Information additionnelle : Non applicable.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux	Identifiants	%	Classification (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
- Dodécylbenzènesulfonate de sodium	CE: 246-680-4 CAS: 25155-30-0	15 - 30	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Eye Irrit. 2, H319 Non classé.	[1]
- Glycérine	CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	1 - 5	Non classé.	[2]
- Éthersulfate sodique de lauryle	CE: 500-223-8 CAS: 68585-34-2	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	[1]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni PTB ou tPtB, ni soumises à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Rubrique 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Inhalation : Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Douleur ou irritation, larmolement, rougeur

Peau : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour les équipements de protection personnelle et la section 13 pour l'élimination des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle****Nom des composants**

- Glycérine

Valeurs limites d'exposition

Ministère du travail (France, 1987).

VME: 10 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air.

Protection individuelle :**Yeux :**

Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Mains :

Les conditions usuelles d'emploi ne requièrent pas le port de gants de protection.

Respiratoire :

Les conditions usuelles d'emploi ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.

Autre :

Non applicable.

Consignes pour produit dilué: L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques :**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

pH :	4.5 à 5	État physique :	Liquide. [Liquide transparent.]
Densité relative :	1.035 à 1.039	Odeur :	Pomme.
Point d'ébullition:	100°C	Couleur :	Vert.
Point de fusion/congélation :	<0°C		
Ionicité (dans l'eau) :	Anionique.		
Propriétés de dispersibilité :	Facilement dispersible dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Solubilité :	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Point d'éclair :	Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, closed cup.] [Le produit n'alimente pas la combustion.]		
Viscosité :	Dynamique (température ambiante): 90 à 175 mPa·s		

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Effets aigus potentiels sur la santé**

Contact avec les yeux :	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion :	Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets cancérogènes :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant :	Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
- Dodécylbenzènesulfonate de sodium	DL50 Voie orale	Rat	890 mg/kg	-
- Éthersulfate sodique de lauryle	DL50 Voie cutanée	Lapin	>2000 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	>2000 mg/kg	-
	Voie	Valeur ETA		
Estimations de la toxicité aiguë du mélange :	Voie orale	3228.3 mg/kg		
	Voie cutanée	7102.2 mg/kg		

Rubrique 12. Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Produit sans phosphate.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
- Éthersulfate sodique de lauryle	Aiguë CE50 2.33 à 4.81 mg/l Aiguë CL50 2.3 mg/l	Daphnie Poisson	48 heures 96 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants organiques (dont les tensioactifs) facilement biodégradables selon tests de l'OCDE de la série 301 (A à F).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination :**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s)	14.4 GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Produit non réglementé
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-		Remarks Not regulated product
*GE=Groupe d'emballage / Packing Group						

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Not a pollutant.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation**15.1 Rég./législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Composition selon la législation relative aux détergents :	15 % ou plus, mais moins de 30 %: agents de surface anioniques. moins de 5 %: agents de surface non ioniques, Sodium Benzoate, parfums.
Substances parfumantes allergisantes :	Aucune substance identifiée selon la législation relative aux détergents.
Contact alimentaire :	Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
Règlement REACH:	Toutes les substances utilisées dans ce mélange ont été enregistrées ou sont exemptées du règlement.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit est un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé. Les risques sont évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition. Les risques réels peuvent être surestimés.

Rubrique 16. Autres informations

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]	Acute Tox. 4, H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
	Acute Tox. 4, H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
	Aquatic Chronic 3, H412	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
	Eye Dam. 1, H318	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1
	Eye Irrit. 2, H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
	Skin Irrit. 2, H315	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
Texte intégral des mentions H abrégées	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H312	Nocif par contact cutané.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date d'édition/ Date de révision 2019-04-01

Version 1.03

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné.

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité est la dernière publiée.